Licence Professionnelle



Services à la personne

Parcours Ingénierie des services d'aide à domicile par la VAE

Les métiers du service à la personne sont en plein développement. Ils se professionnalisent et requièrent des compétences diverses alliant la gestion de projet au droit et à l'éthique. Ce diplôme s'adresse à des professionnels des services d'aide à domicile qui accompagnent les publics bénéficiaires dans leur vie quotidienne.

Dans le cadre de la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, l'IUT, en partenariat avec l'organisme de formation de la FEDERATION FRANCAISE DE SERVICES A LA PERSONNE ET DE PROXIMITE (FEDESAP), propose aux professionnels des Services d'aide et d'accompagnement à domicile, une action de Validation des Acquis de l'Expérience pour la Licence Professionnelle Services à la Personne parcours Ingénierie des Services d'Aide à Domicile, et consécutivement à celle-ci une prestation de formation complémentaire selon prescription du jury VAE, le cas échéant.

Quel type de formation ?

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Fiche RNCP n° 40058

Comment s'organise le parcours ?

> **Démarche VAE**

Demande de recevabilité

Accompagnement à la redaction du livret VAE : 22 heures (en présentiel / distanciel, selon calendrier) dont

- 20 heures en ateliers méthodologiques
- 2 heures avec un enseignant référent expert du diplôme visé

Jury VAE : 1 heure (en présentiel)

> **Complément formatif**

En cas de validation partielle, le jury VAE peut prescrire un complement formatif : 140 heures d'enseignement (en distanciel, selon calendrier)

La Validation des Acquis de l'Expérience est un dispositif qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. La VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)..

Objectifs

Accompagner les candidats à la VAE dans la rédaction de leur livret 2 afin de leur permettre d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et ce, en les aidant à :

- Analyser les experiences et les traduire en compétences ;
- Formaliser le dossier VAE à presenter devant le jury ;
- Préparer l'entretien avec le jury

Moyens pédagogiques

Cette formation dispensée en partenariat avec SAP SERVICES s'appuie sur un corps enseignant universitaire et un intervenant issu du monde professionnel.

Compétences visées

Se reporter à la fiche RNCP et au programme du diplôme postulé : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40058/

Perspectives professionnelles

- Responsable de secteur d'un service d'aide à domicile
- Responsable d'unité de service à la personne
- Responsable de service d'un pôle d'action sociale
- Coordonnateur d'un service social
- Responsable d'unité de vie
- Responsable d'association à caractère social
- Coordonnateur de service de
- dans les évolutions liées à la révolution digitale.



IUT de Paris - Rives de Seine
Université Paris Cité

Comment nous rejoindre ?

Conditions d'admission :

La Validation des Acquis de l'Expérience est un droit ouvert à tous : salariés (en contrat à durée indéterminée ou déterminée, intérimaires...), non-salariés, demandeurs d'emploi indemnisés ou non, bénévoles, agents publics. Et ce, quels que soient les diplômes précédemment obtenus ou le niveau de qualification.

Prérequis :

Justifier d'une expérience professionnelle (salariée ou non, bénévole ...) de 1 an au minimum en rapport avec le contenu du diplôme visé.

Recevabilité de la demande

- Remplir le dossier de demande de recevabilité (livret 1) et le renvoyer accompagné des pièces justificatives à l'IUT de Paris - Rives de Seine selon les délais indiqués.
 Consulter les consignes et la liste des pièces justificatives sur le site : https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/la-vae/

- Votre dossier de recevabilité sera soumis à la commission pédagogique qui émettra un avis de recevabilité sous 2 mois.

Coût de la prestation :

La prise en charge du coût de la prestation peut être assurée dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur.

Prendre contact avec les services RH de votre structure et avec SAP SERVICES : contact@sap-services.org

Droits d'inscription universitaire : obligatoires, ils sont fixés chaque année par arrêté du MESR à paraître en juillet.

Le contenu de l'accompagnement

L'assiduité est obligatoire.

L'accompagnement pédagogique VAE sera composé :

- **d'entretiens individuels en présentiel** (2 heures minimum et 5 heures maximum sur rendez-vous à l'initiative du candidat) avec un enseignant référent, expert du diplôme auquel vous postulez, d'échanges à distance (mail, téléphone). L'enseignant référent accompagne le(a) candidat(e) dans l'analyse et la rédaction pour la valorisation de ses expériences professionnelles.

- **de six ateliers méthodologiques** (18 heures) animés par un enseignant de l'IUT qui abordera :

› la méthodologie et présentation du plan détaillé pour une restitution d'expérience
› le dossier de VAE - Réalisation et mise en forme - Outils informatiques
› la rédaction d'une expérience professionnelle
› la conception du document de présentation orale
› la simulation de l'oral avant le jury (autoscopie)

* Descriptif et tarif sous réserve d'approbation par les instances de l'Université Paris Cité



Comment nous contacter ?

Service Formation Continue et Alternance
vae.iutparis-seine@u-paris.fr

IUT de Paris - Rives de Seine
143, avenue de Versailles
75016 Paris
Tél : 01 76 53 47 00
iutparis-seine.u-paris.fr

Ⓜ Exelmans, Mirabeau, Eglise d'Auteuil, Chardon Lagache
BUS 22, 62, 72, PC1
RER Ligne C station Pont du Garigliano
Ⓣ T3 station Pont du Garigliano

© IUT de Paris - Rives de Seine/service communication/favril 2025
Photos Pixabay.com / Document non contractuel / Ne pas jeter sur la voie publique.